

VOIR DIRE

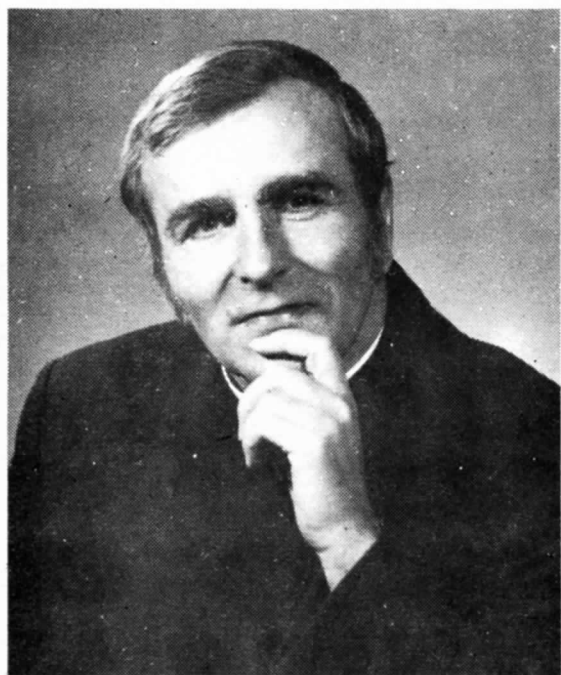
NUMÉRO 49
SEPTEMBRE-OCTOBRE 1991
L'EXEMPLAIRE: 4 \$

Revue bimestrielle publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec
et sous les auspices de
L'ASSOCIATION DES ADULTES AVEC PROBLÈMES AUDITIFS



Du 2 au 11 juillet 1991

**XI^{ème} Congrès de la
Fédération Mondiale des Sourds
à Tokyo:
un succès éclatant!**



**La communauté sourde
perd
une figure légendaire:
Le Père Maurice Hart, c.s.v.**

(1923-1991)



Automne 1991:

**Une collaboration parfaite
avec les diffuseurs**

+

La fidélité du public

=

**Un record d'émissions
sous-titrées codées**

SOUS-TITRAGE PLUS INC.

Une équation gagnante...

VOIR DIRE

ÉQUIPE DE RÉDACTION:

Arthur LeBlanc
directeur et rédacteur en chef
Yvon Mantha
assistant directeur et concepteur graphique
Mireille Caissy
rédactrice adjointe
Robert Forgues
secrétaire à la rédaction
Jacques Gariépy
trésorier
Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu
Serge Gariépy
Jean Davia
Hélène Hébert
Jacinthe Auger
Fernand Paquet
Odette Raymond
Luc Michaud
Guy Frédette
Jacques Vadeboncoeur

COMPOSITION:

Typographie Dynamique Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel
États-Unis et étranger: 25 \$ annuel

Revue bimestrielle publiée avec la collaboration des associations de sourds de la province de Québec.

On peut s'abonner à la revue VOIR DIRE en s'adressant à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Toute reproduction, en tout ou en partie, d'articles publiés dans VOIR DIRE est interdite, sauf sur autorisation écrite des éditeurs.

Les textes publiés expriment l'opinion de leur auteur et l'éditeur n'assume aucune responsabilité à leur sujet.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
Bibliothèque nationale du Canada.
No. d'enregistrement: 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE

8688, rue Esplanade, sous-sol
Montréal, Qc H2P 2S4

Tél.: (514) 381-8259

SOMMAIRE

Éditorial	4
La parole est aux lecteurs	5
Le vidéo "Accès 2000": un outil sensationnel de sensibilisation!	6
Fête de la Saint-Jean-Baptiste	7
Une distinction à Yann Lacroix	7
XIe Congrès de la Fédération Mondiale des Sourds	8
Les Africains sourds sont des minoritaires linguistiques dans un océan de langues à tradition orale	9
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	10
Mon séjour en France: quelques comparaisons intéressantes	11
Père Maurice Hart, csv (1923-1991)	12
Homélie aux funérailles du P. Maurice Hart, csv.	13
Dimension de la jeunesse: Donald Pilling: "Comment ai-je pu surmonter mes deux maladies: L'Alcoolisme et le VIH?"	14
L'Alliance des professeurs honore le frère Jérôme	15
Exemples d'intégration professionnelle réussie par l'Étape ..	16
Décès, naissances, etc.	17
Joyeuses retrouvailles: finissantes de l'année 1961	17
Nouvelles du CLSM	18 et 19
Chasse et pêche: Tournoi de pêche du CSSM à Vaudreuil: un succès sur toute la ligne!	20
Le RDS rejoint maintenant les malentendants	21
Le Défi Sportif '91, un grand succès!	22 et 23

Page couverture:

Les deux symboles reproduits sur la page couverture représentent respectivement la Fédération Mondiale des Sourds et le comité organisateur Japonais du XIe Congrès de la F.M.S., qui a eu lieu à Tokyo, Japon, en Juillet 1991. En bas: La communauté sourde a perdu l'un de ses pères spirituels en la personne du Père Maurice Hart, csv., le 16 août 1991.



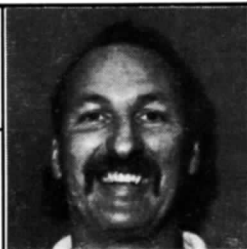
Club Abbé de l'Épée Inc. (Sourds de Montréal)

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4

Président: Jacques Raymond
Vice-président: Réal Michaud
2^e vice-président: Jocelyne Proulx
Secrétaire: Guylaine Boucher

Sec. corresp.: Philippe Mélançon
Trésorier: André Chevalier
Ass. Trés.: Albert Sanschagrin
Directeurs: Claire Melançon
Alain Mercier

Directeurs: Huguette Schinck
Lise Joly
Nicole Dufresne
Maria Roël
Yvon Schinck



Considérations sur l'implant cochléaire

Au cours des derniers mois, trois adolescents sourds, entre autre, sont venus nous voir au bureau de l'AAPA. Ils affirment que leurs parents entendants voulaient qu'ils reçoivent un «implant cochléaire», une prothèse auditive dont une partie est implantée à l'intérieur de l'oreille au moyen d'une intervention chirurgicale complexe. Avec cet implant cochléaire, il serait supposé possible d'entendre. Le but de leur consultation était qu'ils ne voulaient aucunement se faire opérer, mais que leurs parents demeuraient convaincus de l'utilité de l'opération pour leur enfant. C'est surprenant de constater à quel point ces enfants sont opprimés et incompris de leurs parents, qui ne prennent pas la peine de contacter d'autres personnes sourdes et qui ne savent rien du milieu social, culturel et linguistique des sourds. Souvent, les parents d'enfants sourds reçoivent des informations erronées d'intervenants qui ne savent pas non plus ce que c'est d'être sourd ni ce que c'est d'être un parent d'enfant sourd.

Quant aux résultats de l'implant pour les personnes qui l'ont reçu, on ne vante que de rares réussites spectaculaires, tandis que les nombreux échecs sont passés sous silence et que ne sont pas mentionnés les dangers pour la santé physique et mentale encourus par ceux qui ont subi ce genre d'intervention chirurgicale. Récemment une personne qui a reçu cet implant nous confie qu'elle avait déjà été opérée 18 fois aux oreilles, tel un rat de laboratoire, dans l'espoir d'un succès. Mais les médecins, incapables de solutionner son problème, avaient abandonné leurs efforts. De plus, l'implant lui donnait mal à la tête et elle avait dû renoncer à le porter. Il est donc évident qu'on ne peut se fier entièrement à cet implant, puisqu'il risque de causer plus de souffrances qu'il n'est sensé en éviter. Il est également important de ne pas céder aux pressions de l'entourage d'entendants ni d'accepter toutes sortes de traitements ou d'opérations. Chaque individu est le seul maître de sa propre vie, et personne ne doit accepter de se laisser «mutiler», surtout si le résultat risque d'affecter la qualité de sa vie.

Il faut trouver nos richesses intérieures et exploiter pleinement notre potentiel. Plutôt que de s'en remettre à des béquilles encore bien imparfaites, il est préférable de s'accepter soi-même tel que nous sommes, et ne pas chercher à imiter les autres. Beaucoup de personnes sourdes, tant au Canada qu'aux États-Unis, ne sont ni «oralistes» ni «opérées», mais elles ont étudiées jusqu'au doctorat (Ph. D.). Elles acceptent leur surdité, elles se sentent bien dans leur peau, et surtout elles font preuve de courage pour vaincre leur handicap. Alors pourquoi les entendants font-ils tous ces efforts et dépensent-ils tant d'argent pour «opérer» et essayer de «faire entendre» les sourds, si ces derniers peuvent très facilement se passer de l'audition et réussir brillamment leur vie?

Beaucoup de parents pensent que grâce à l'implant cochléaire, leur enfant va entendre exactement comme eux et que sa vie en sera transformée. Rien de plus faux. Moi-même, qui suis totalement sourd, si demain matin je m'éveillais «entendant», je ne serais pas un «vrai» entendant, car je resterais sourd dans ma philosophie de vie, dans ma tête et dans mon cœur. Et je me retrouverais dans un monde complètement étranger pour moi. Il y a une grande différence entre une personne née sourde et un entendant devenu sourd.

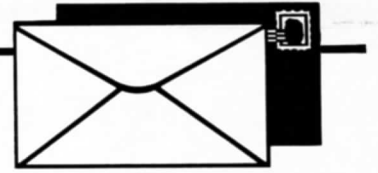
Et pourtant, le plus souvent les parents entendants incitent leur enfant sourd à porter des prothèses ou des implants cochléaires, dans l'espoir de faire d'eux des pseudo-entendants. Ils ne se rendent pas compte qu'en agissant ainsi ils oppriment leur enfant en leur refusant le droit d'être eux-mêmes, c'est-à-dire une personne SOURDE d'abord. Il est essentiel de bien informer les parents sur la LSQ et sur la culture sourde, afin qu'ils puissent considérer leur enfant sourd avec **fierté**, et non avec pitié, parce qu'ils auront connu et apprécié la beauté de la culture sourde et de son langage.

Pour une communication globale et correspondant exactement à ce qu'ils veulent exprimer, les sourds ont besoin de communiquer entre eux dans leur langage gestuel, tout comme les entendants ont besoin de communiquer entre eux dans leur langue orale. Mettre une personne sourde dans une situation «oraliste» n'est pas naturel car sa compréhension ne sera pas complète et ses conversations seront limitées à des banalités. En effet, avec la méthode orale pure, le sourd parvient à comprendre certains mots seulement, et non pas tous, et doit se servir de logique pour suppléer aux maillons manquants. En juillet 1990, à Poitiers, en France, lors d'un congrès des sourds, les leaders ont détruit une prothèse auditive en public, geste symbolisant leur refus de l'oppression à laquelle les entendants les soumettent.

Pour conclure, installer l'implant cochléaire, sur des enfants devenus sourds en bas âge et sans défense demeure encore très expérimental et les effets physiques, émotionnels et sociaux à long terme n'ont pas encore été clairement établis. Il n'y a aucune preuve d'un avantage réel, et aucune évaluation des risques à long terme. Il n'y a aucune preuve d'une amélioration de la perception de la parole, d'une meilleure compréhension du français ou d'un meilleur succès scolaire, lorsque l'on compare des enfants sourds ayant reçu l'implant à d'autres ne l'ayant pas reçu.

Pour qu'une information impartiale et complète soit présentée aux parents avant qu'une décision de recourir à l'implant cochléaire ne soit prise, il est essentiel de recevoir également l'avis et l'information d'organismes de personnes sourdes dans leur milieu, ainsi que d'autres informations concernant la communauté sourde, sa culture, sa langue et son patrimoine historique.

La parole est aux lecteurs



Monsieur Jean-Paul Leblond,

Suite à votre lettre parue dans les éditions de *Voir Dire* des mois de mai-juin et ensuite juillet-août, lettre portant le titre «Enough is Enough...» et qui se voulait une réponse à M. Jean-Guy Beaulieu, je tiens à rétablir certains faits.

Lorsque vous dites qu'aucun réseau anglais du Canada n'égalait Radio-Canada qui émet environ 600 heures d'émissions sous-titrées par année, vous avez probablement raison. Mais de ces 600 heures il faudrait soustraire les trop nombreuses heures de sous-titrage incompréhensible et aussi les émissions ou films inscrits comme étant sous-titrés et qui ne le sont pas.

Ce qui compte pour les personnes malentendantes ou sourdes, c'est la qualité du sous-titrage, le total des émissions sous-titrées et la qualité des émissions qu'on a la bonté de nous produire. Dans l'ensemble des réseaux les handicapés anglais sont beaucoup plus favorisés que nous.

Pour le contenu québécois des émissions sous-titrées comme *Super Sans Plomb* ou *Chop Suey*, *L'Or du temps* et *Le temps d'une paix*, ces émissions sont parfois divertissantes mais elles se terminent toutes à la fin d'avril. Qu'est-ce qu'on regarde durant les mois de mai, juin, juillet et août?

Vous dites que les diffuseurs francophones sont les seuls à contrôler systématiquement la qualité de leurs sous-titres. Les diffuseurs québécois sont les seuls au monde à porter une si grande attention à la qualité de leurs sous-titres. Incroyable! Probablement qu'on ne regarde pas la même télévision...

J'aimerais, Monsieur Leblond, que vous vous prêtiez à une petite expérience. Regardez la télévision à la façon des handicapés auditifs, c'est-à-dire sans vous servir du son. Simplement avec l'image et le sous-titrage. Je suis certain qu'au bout d'un mois de ce régime vous serez d'accord avec nous: «Enough is Enough...». Des sous-titres qui disparaissent aussi vite qu'ils sont apparus, d'autres sous-titres qui s'éternisent sur l'écran et qui sont suivis par du rattrapage à une vitesse incroyable. Vous appelez ça un service impeccable...

D'autre part il est impensable, en 1991, qu'on mette sur le compte de l'expérimentation les bévues des diffuseurs québécois en matière de sous-titrage. Dans les années 70 une telle excuse aurait été de mise, mais aujourd'hui... Il y a un temps pour l'expérimentation et il y en a un autre pour la production... Faut se brancher!

Voici un petit aperçu des frustrations subies par les auditeurs handicapés auditifs:

Lundi 3 juin 1991, Ciné-vidéo, 17h, *Double-jeu*, inscrit comme sous-titré mais pas sous-titré du tout.

Vendredi 7 juin, Radio-Canada avait inscrit comme étant sous-titré le film *La rage de vaincre*, à 20h, mais ce film n'était pas sous-titré.

Samedi 8 juin, aucune émission ou film sous-titré avant 22h 35.

Samedi 8 juin, Super Écran avait inscrit comme sous-titré le film *Cadillac Man*, à 21h08, mais ce film n'était pas sous-titré.

Dimanche 9 juin, Radio-Québec avait inscrit comme étant sous-titré le film *Derrière le miroir*, à 21h mais ce film n'était pas sous-titré.

Mercredi 12 juin, aucun sous-titrage avant 21h.

Vendredi 14 juin, Radio-Canada avait inscrit à 20h le film *La rage de vaincre*, comme étant sous-titré, mais il ne l'était pas.

Mardi 18 juin à Super Écran le film *L'école de l'espoir* à 16h 45 devait être sous-titré mais ne l'était pas.

Les 4, 6 et 7 août, aucun film sous-titré durant les heures de grande écoute.

Le 8 août, Super Écran inscrit le film *58 minutes pour vivre*, mais ce film est sous-titré à moitié seulement et c'est la troisième fois que cela se produit.

Et je pourrais continuer en énumérant les films sous-titrés au début mais dont le sous-titrage disparaît comme par enchantement et à notre plus grand désenchantement.

Si les personnes handicapées ne se plaignent pas plus souvent c'est qu'elles ont compris depuis longtemps que ça ne donne pas grand-chose et qu'il y aura toujours des gens comme vous, Monsieur Leblond, pour dire que nous sommes avantagés et que nous nous plaignons pour rien.

Que diriez-vous si 40 ans après l'apparition des téléviseurs on ne produisait que 15% des émissions avec le son. Et que parmi ces émissions et films on vous coupait parfois le son en plein milieu du film? Vous diriez comme nous: «Enough is Enough...» et vous fermeriez votre poste de télévision.

François MAJOR ■

La surdité est un handicap

À qui de droit,

Dernièrement, je suis allé au Palais de Justice de Montréal pour des affaires personnelles. Une fois ces affaires réglées, j'avais besoin de téléphoner pour une affaire confidentielle. Comme je suis une personne sourde, je me suis adressée au kiosque d'information pour demander où se trouvait l'Appareil Téléphonique pour les Sourds (l'«ATS», un appareil muni d'un clavier, d'un écran et d'un modem, permettant aux sourds de communiquer par écrit sur les lignes téléphoniques). On m'a répondu qu'on n'avait pas ce genre d'appareil. Le Palais de Justice est pourtant accessible aux personnes handicapées, comme en font foi les pictogrammes spéciaux indiquant cette accessibilité. Alors, pourquoi ne le serait-il pas aussi aux personnes sourdes?

C'est la raison qui m'a incité à vous écrire cette lettre. Comme directeur responsable des droits de la personne à l'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal, je voudrais vous recommander de voir à ce qu'un ATS soit mis à la disposition du public au Palais de Justice de Montréal. Ce pourrait être un petit appareil de table, qui pourrait être présenté sur demande au kiosque d'information. Bien entendu, un téléphone devrait également se trouver au kiosque, afin

que la personne sourde puisse établir sa communication sur place. Mais ce pourrait être aussi une cabine téléphonique spéciale, munie d'un ATS logé dans un petit tiroir spécial, auquel on a accès par une procédure spéciale. Une telle cabine téléphonique existe au nouveau stade sportif de Toronto.

Puisque les personnes sourdes peuvent maintenant communiquer avec n'importe quel autre abonné du service téléphonique grâce au Service Relais Bell qui fait le lien entre la personne sourde communiquant par clavier et la personne entendante communiquant verbalement, il est devenu impossible de prétendre que les sourds ne puissent se servir du téléphone. L'accessibilité des personnes sourdes au service téléphonique étant maintenant clairement établi, il n'est pas logique de s'assurer que cette accessibilité ne soit pas entravée par l'ignorance ou les préjugés.

Espérant pouvoir compter sur votre compréhension et sur votre volonté de collaboration afin d'assurer la pleine accessibilité du Palais de Justice de Montréal aux personnes sourdes, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Yves VACHON

Directeur, Droits de la personne
Association des Adultes avec
Problèmes Auditifs de Montréal ■

ACCÈS 2000



1 PERSONNE SUR 10 NE VOUS ENTEND PAS.

ACCÈS-2000 est un programme visant à rendre accessibles aux personnes sourdes et malentendantes les principaux services publics et privés d'ici l'an 2000.

La surdité démystifiée:

Le vidéo «ACCÈS 2000»: un outil sensationnel de sensibilisation!



Par **Sophie GARCEAU**
C.Q.D.A.

Pendant la semaine du 17 au 21 juin a eu lieu à Montréal le tournage du tout nouveau vidéo «ACCÈS 2000». BELL CANADA a gracieusement défrayé les coûts de production de ce document audio-visuel réalisé par Daniel Roque, scénariste-réalisateur.

Ce vidéo accompagnera les conférences de sensibilisation offertes dans le cadre du programme ACCÈS 2000. Il a donc comme but ultime de provoquer une ouverture de cœur et d'esprit chez le public-cible afin qu'il éprouve un désir spontané de mieux communiquer avec les personnes sourdes et malentendantes. Grâce à ce document, le spectateur peut s'identifier à ces personnes; il peut ressentir, par le biais de situations recréées et traitées de façon subjective, les ennuis et parfois l'humiliation qu'il pourrait subir s'il avait lui-même une déficience auditive.



VIDÉO ACCÈS 2000: Des participant(e)s au tournage:

Sur la photo, à l'avant-plan: de g. à dr.: Grégoire Kazadi, Fabienne Francisque, Danielle Morin. Debout: Bibiane Corbeil, Jean-Yves Vachon, Daniel Roque, réalisateur, Julie Laberge, Nathalie DeGrandmont, assistante, Yvette Jarry. Alain Elmaleh était absent lors de la photo. Photos: CQDA

Public-cible

Les employés de services à la clientèle de divers commerces, compagnies, services publics et leurs patrons.

Objectifs du vidéo

- Sensibiliser le public-cible aux problèmes que vivent les personnes sourdes et malentendantes, dans leur accès quotidien aux principaux services publics et privés;
- Créer parmi le public-cible de l'empathie et de la compréhension face aux personnes ayant une déficience auditive;
- Fournir au public-cible la base des informations lui permettant d'établir une meilleure communication avec les personnes sourdes ou malentendantes, à savoir:
 - Toujours faire face à la personne
 - Parler lentement et clairement
 - Ne pas crier, reformuler plutôt la phrase
 - Écrire si nécessaire
- Informer le public-cible sur la nature du programme ACCÈS 2000 et inviter les entreprises à y adhérer.

Les comédiens

Quatre personnes nous livrent un témoignage et le «jouent» concrètement. Il s'agit de: **Jean-Yves Vachon**, représentant les personnes sourdes gestuelles qui utilisent leur voix; **Alain Elmaleh**, représentant les personnes sourdes gestuelles qui n'utilisent pas leur voix; **Julie Laberge**, les personnes sourdes oralistes; et enfin, **Yvette Jarry**, représentant les personnes âgées devenues sourdes.

Ces témoignages et situations recréées sont présentés par l'artiste bien connu, **M. Yves Létourneau**, lui-même atteint d'une déficience auditive, maintenant chroniqueur sportif à la radio, à la télévision et à La Presse.

Nous tenons à remercier toutes ces personnes qui ont travaillé bénévolement et qui, grâce à leur patience, leur écoute et leur ouverture, rendront le vidéo «ACCÈS 2000» convainquant auprès des personnes entendant. ■



Illustration réalisée par **Danielle MORIN**



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUÉBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe plus de cinquante associations et organismes oeuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner:

9335 St-Hubert, Montréal, Qc H2M 1Y7 - Tél.: (514) 381-2844 (ATS) / 381-4028 (VOIX)

Jean-Guy Beaulieu
directeur général

Fête de la Saint-Jean-Baptiste



Par **Danielle MORIN**
Agent d'information, C.Q.D.A.

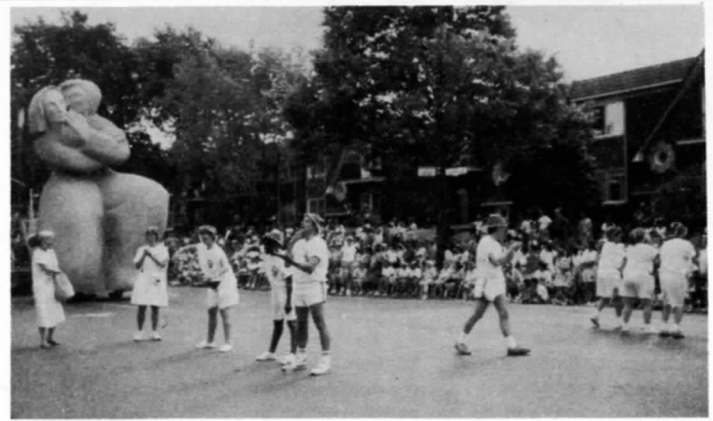
Les organisateurs de la fête nationale des Québécois ont contacté le C.Q.D.A. pour nous inviter à participer au défilé de la belle fête de la Saint-Jean-Baptiste. Nous avons accepté avec plaisir. Huit personnes représentant le C.Q.D.A. ont participé à ce spectacle, sept sourds et un entendant qui agissait comme

interprète entre les organisateurs et nous et aussi à titre de responsable. Les participants étaient: Mlle Nathalie Brisson, M. Daniel Boivin, Mlle Fabienne Francisque, M. Richard Boyer, Mlle Julie Laberge, M. Éric St-Laurent, Mlle Nathalie Rochon, et moi-même.

Le 24 juin, nous nous sommes présentés au lieu de départ à 11h30, nous avons mangé et ensuite nous avons eu une dernière pratique avant le départ officiel.

La parade s'est mise en marche à 14h20. Nous sommes partis au coin des rues Sherbrooke et University en avançant en direction du Stade Olympique. Nous avons marché pendant 3 heures.

Tout au long de la parade nous montrions aux gens comment signer: «BONNE FÊTE QUÉBEC», et nous avons distribué 15,000 imprimés sur lesquels il y avait l'alphabet signé d'un côté et les signes «BONNE FÊTE QUÉBEC» de l'autre.



Durant tout le trajet nous avons montré notre joie en dansant et en allant saluer les personnes en leur disant «BONJOUR» en signe et avec la voix.

Ce qui nous a beaucoup surpris c'est de voir à quel point les personnes entendantes étaient intéressées aux imprimés que nous leur donnions. Nous en avons manqué car tout le monde en voulait.

Enfin, après 3 heures de marche nous sommes arrivés au Stade Olympique, c'est là que prenait fin le défilé. Nous étions complètement épuisés mais très heureux de cette nouvelle expérience et surtout tellement fiers d'avoir contribué à faire connaître un peu plus la surdité. N'oublions pas que grâce à cette participation les 15,000 personnes qui ont reçu notre petite carte imprimée ont été sensibilisées à la surdité. Et combien de gens nous ont vus à la télé? ■

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL VIENT EN AIDE AUX ORGANISMES DE PROMOTION PAR SES PROGRAMMES D'EMPLOI

Photos: CQDA



De gauche à droite, Lyne Gravel, finissante de la Polyvalente Lucien-Pagé, dans le cadre du Projet Défi '91, a travaillé à l'organisation d'un Centre de documentation. Grégoire Kazadi et Danielle Morin ont profité d'un Programme de Développement de l'Emploi du gouvernement fédéral. Ces deux personnes sont responsables de différents dossiers d'ACCÈS 2000.



Mme Nicole Roy-Arcelin, du parti conservateur, députée d'Ahuntsic, remet à M. Léon Bossé, président du Centre Québécois de la Déficience Auditive, la subvention du Secrétariat d'État du Canada, pour le programme ACCÈS-2000. Mme Arcelin appuie fortement les organismes communautaires de sa circonscription et particulièrement le Centre Québécois de la Déficience Auditive.

UNE DISTINCTION À YANN LACROIX

Le Théâtre Visuel des Sourds du Québec tient à honorer l'un de ses membres, M. Yann Lacroix, étudiant sourd inscrit en cinéma à l'Université de Montréal (UdM), qui a remporté le prix du public décerné au film "Il sera une fois... Où vas-tu quand tu te sauves?" lors de la Rétrospective des films étudiants de l'UdM 1990-91, le 4 juin 1991, à la salle Maisonneuve de la Place des Arts. Ce prix, voté par le public qui assistait à la rétrospective, était la plus haute distinction à mériter parmi les différents prix.

Yann est caméraman sur cette production étudiante de très bonne qualité. Au nom du TVS et de tous tes amis(es), nous te félicitons pour la qualité de ton travail et pour l'obtention de ton baccalauréat dans cette discipline. Vive le cinéma, vive "Il sera une fois...", vive Yann. ■



Yann Lacroix, étudiant sourd en cinéma à l'Université de Montréal, s'entretient ici avec Serge Brière, mime sourd bien connu.

TÉL.: (514) 931-4555

IAN MARK & ASSOC.

AUDIOPROTHÉSISTE
HEARING AID ACOUSTICIAN

CÉLINE LACHANCE
AUDIOPROTHÉSISTE

4479 O. STE. CATHERINE W.
MONTREAL, P.Q. H3Z 1R6





XI^e Congrès de la Fédération Mondiale des Sourds



Tokyo, Japon - 2 au 11 juillet 1991

Par Arthur **LEBLANC**
Participant

La Fédération Mondiale des Sourds tenait son XI^e Congrès à Tokyo, au Japon, du 2 au 11 juillet dernier. Le thème du congrès était «Égalité et confiance en soi». C'était la première fois que la FMS tenait son congrès en Asie. Ce fut un succès énorme avec la participation record de 7 500 participants inscrits au congrès, dont 90 pourcent provenaient des pays asiatiques, surtout du Japon, le pays hôte. (Soit dit en passant, le Japon est un pays très peuplé avec une étendue territoriale restreinte. Les sourds japonais, pour leur part, se regroupent dans plusieurs fédérations régionales, et la presque totalité de ces fédérations était représentée au congrès).

Toutes les conférences et réunions étaient très courues et les organisateurs étaient souvent débordés, tant la participation dépassait les prévisions. Les Japonais, c'est connu, sont un peuple très hospitalier et très honnête. Ils n'ont pas manqué de faire les choses en grand, de l'ouverture à la fermeture, le tout étant empreint d'une grande chaleur humaine. Pendant tout le congrès, le programme débordait de sujets tous plus intéressants les uns que les autres, et les participants n'avaient que l'embarras du choix parmi une foule de conférences, de réunions et d'activités diverses. Les activités du soir au programme étaient le plus souvent la présentation de pièces de théâtre par différents pays. Étant donné le nombre de participants inscrits, les places pour assister à ces spectacles étaient nécessairement fort limitées. Heureusement cependant, j'ai pu assister à quelques-unes d'entre elles et je peux dire que les sourds asiatiques et d'autres pays n'ont absolument rien à envier aux entendants en ce qui concerne la qualité artistique de leurs présentations. Quelques-unes de ces présentations étaient en fait de véritables chefs-d'oeuvres.

Le président de la FMS, le Dr. Yerker Andersson, des États-Unis, fut réélu pour un autre mandat de quatre ans. Étant donné

que le Japon est un pays politiquement et économiquement fort, dans son discours de fermeture il a exhorté les sourds japonais, par un vibrant plaidoyer, à venir en aide aux sourds des pays limitrophes d'Asie, pour que ces derniers prennent conscience de leur identité et de leur droit à une vie décente, sinon égale en tout points à celle des entendants.

Parmi les participants, se trouvait un sourd suédois âgé de 80 ans mais toujours très alerte. J'ai eu l'occasion de faire une visite touristique avec un groupe de sourds japonais et suédois, et ce sourd de 80 ans était du groupe. Il nous a tous impressionnés par son énergie débordante.

Pendant tout le congrès, les contacts avec les Japonais étaient toujours chaleureux et les échanges de signes se faisaient en un rien de temps. Comment fait-on pour comprendre les signes japonais? C'est simple: la langue seconde, chez eux comme chez nous, c'est l'anglais. Cela facilite la traduction et la compréhension des signes.

Le prochain congrès de la FMS aura lieu à Vienne, en Autriche, en 1995. À voir la démonstration des représentants de Vienne, ils promettent d'être aussi spectaculaires que les Japonais.

Lors de la cérémonie de clôture, la marée humaine des participants s'est donné la main et se balançait doucement tandis que sur scène un groupe interprétait gestuellement des chansons japonaises et anglo-américaines. C'était touchant à en pleurer. Il va sans dire que tout ce monde s'est quitté avec un serrement de coeur, en se donnant mutuellement le signe internationalement connu «I Love You», et un aurevoir. ■



Voici la «gang de Montréal» qui s'est retrouvée à Tokyo à l'occasion du XI^e Congrès de la FMS. Elle est ici réunie, en compagnie de deux charmantes hôtesse japonaises, pour un délicieux repas à la japonaise. De g. à d.: Daniel Ouellette, Paul Bourcier, Arthur LeBlanc, les deux hôtesse, Pierre-Noël Léger et Liz Scully. Photographie: Arthur **LEBLANC**



Le ministère des postes japonais a fait émettre un timbre spécial pour commémorer la tenue du premier congrès de la Fédération mondiale des sourds en territoire nippon.



Gilbert Thibert
votre courtier en automobile
parle le langage des malentendants

LECLAIR auto

VENTE • ACHAT • ÉCHANGE • LOCATION

Toutes les marques de véhicules neufs et usagés disponibles

Fait le financement bancaire • Estimation d'accident

voiture de remplacement disponible



Tél.: 376-2630 (SRB)

Fax: 376-2615

3816 est, rue Jarry, Montréal, Québec H1Z 2G8

“Les africains sourds sont des minoritaires linguistiques dans un océan de langues à tradition orale”⁽¹⁾

Par **Michel BRIÈRE**, conseiller
Théâtre visuel des Sourds du Québec

Photographe:
Serge **BRIÈRE**.

La reconnaissance des langues naturelles est en recrudescence non seulement sur le continent Africain mais un peu partout à travers la planète. Au Canada, c'est l'une des revendications principales des peuples autochtones. Le même phénomène se répète dans le monde de la surdité. Contrairement aux croyances populaires, le langage des signes n'est pas universel. Chaque pays a sa propre langue des signes étroitement imbriquée dans le développement socio-culturel des individus qui l'utilisent.

Dans les pays d'Afrique francophone, les langues des signes sont en danger. Pour préserver leurs caractères spécifiques, en particulier contre l'influence des langues des signes étrangères et de la présence de plusieurs langues orales, les diverses communautés sourdes doivent disposer à la base d'outils tels qu'un dictionnaire des signes de leur pays, une grammaire et des recherches scientifiques appropriées qui serviraient de modèle pour les générations à venir.

Une autre étape jugée essentielle par les communautés sourdes est la reconnaissance de la langue des signes comme moyen d'enseignement et de développement social et culturel. À ces fins, la Suède, les États-Unis et ici au Canada, la province de Saskatchewan ont décrété officiel l'emploi de la langue des signes.

Sur le plan de l'éducation, la Fédération mondiale des sourds, un organisme reconnu par l'UNESCO, préconise une approche bilingue dans l'éducation aux enfants sourds. D'abord, ils doivent maîtriser la langue des signes de leur pays d'origine et ensuite cette base leur servira pour apprendre une langue parlée ou une autre langue gestuelle. Ce constat est partagé par plusieurs spécialistes mondiaux de l'éducation des sourds.

Selon Madame Chantal Ouellet, linguiste et conseillère en alphabétisation du CECI, “en République de Guinée, dans les programmes d'alphabétisation, les adultes peuvent choisir la langue dans laquelle ils préfèrent être alphabétisés. Ils ont le choix entre huit (8) des langues parlées en Guinée, sans oublier le français, langue officielle et langue de l'administration”⁽²⁾. Est-ce que les personnes sourdes guinéennes ont ce choix?

Actuellement, il y a seulement une école située à Conakry, la capitale, pour les élèves sourds sur tout le territoire et desservant environ 200 personnes. Vu l'absence en nombre suffisant d'enseignants et de personnels de soutien spécialisés affectés à cette école, dont le programme scolaire s'arrête en sixième année, la grande majorité des personnes sourdes de Guinée est sous-éduquée ou sans éducation et par conséquent sans chance réelle de trouver un travail décent.

Selon une estimation basée sur les pays non-européens, 2 à 3 personnes sur 1000 naissent sourdes profondes ou le deviennent à un âge très jeune⁽³⁾. Elles sont victimes de maladies infantiles telles que les otites, la méningite, le paludisme. La Guinée compte 7 500 000 habitants⁽⁴⁾. Nous pouvons estimer qu'il y a entre 15 000 à 22 500 personnes ayant une déficience auditive profonde sans compter celles qui souffrent d'une déficience auditive moyenne ou légère et/ou avec handicap associé, ce qui aurait pour effet d'augmenter sensiblement ces données. À titre d'exemple, mentionnons qu'au Québec avec une population moindre, on estime qu'il y a plus de 400,000 personnes ayant une déficience auditive⁽⁵⁾. Cela représente un potentiel humain important pour ce pays en voie de développement.

UN MOT SUR L'ASSOCIATION GUINÉENNE DES SOURDS (AGS)

L'AGS est un organisme non-gouvernemental (ONG) à but non lucratif fondée en 1985 par des jeunes sourds. Elle compte actuellement 145 membres dont 35 femmes, tous atteints de surdité. L'âge moyen des membres de l'AGS est environ 25 ans.



Voici quelques élèves de l'école des sourds de Conakry, République de Guinée, qui ont figuré dans le documentaire “Surditude Guinéenne”.

Depuis sa création, l'AGS s'est heurtée à de nombreuses difficultés, en particulier sur le plan financier. Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation dont un Centre National de Promotion socio-culturelle des sourds de la Guinée, un projet de dictionnaire et de grammaire de la LGS en collaboration avec l'Université Gallaudet de Washington, D.C. aux États-Unis ainsi que la poursuite de la coopération entreprise avec de nombreux organismes québécois.

Très impliqué pour la cause des sourds francophones, le président de l'AGS, M. Alpha Boubacar Diop, cumule aussi les fonctions de directeur de l'École des Sourds de Conakry et de directeur sur le comité exécutif des pays francophones de l'Organisation mondiale des personnes handicapées (OMPH). Selon nos recherches, l'AGS est l'organisme en déficience auditive le plus représentatif et le mieux structuré des pays de l'Afrique de l'Ouest.

(1) Dr Pathé SAMB, Association nationale des sourds du Sénégal Allocution au 14^e Congrès de la Réadaptation Internationale, session spéciale sur l'Afrique (1980).

(2) Ouellet, C. *Spécial Alpha*. CECI DIT... Février 1990 - Vol. 5 No 4. Centre canadien d'Études et de Coopération Internationale, p.v.

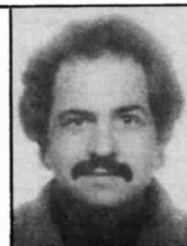
(3) Woodward, J. et Diop, A.B. (1990). *A study of guinean sign language*. Projet déposé à Gallaudet University, Washington, D.C., U.S.A.

(4) Télémedia International, Ambassades & Consulats. Jeune Afrique #1513.

(5) Centre de Recherche Industriel du Québec, Super Pop. Juillet 1981. Vital and Health Statistic. NHIS DHEW (1971). ■



prop.:
Raphaël Desantis
(sourd)



CARROSSERIE R.D. enr.
SPÉCIALITÉS:
DÉBOSSÉLAGE – PEINTURE – MÉCANIQUE
ESTIMATION GRATUITE

321-8114
(ATS)

10766 SALK
MONTRÉAL-NORD, QC
H1G 4Y1



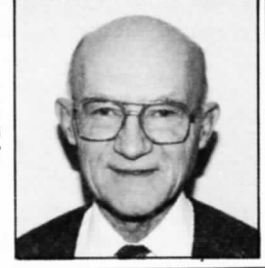
Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER

 CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Fernand PAQUET

 manoir
cartierville



VOTRE PHARMACIE PERSONNELLE: ARMOIRE À MÉDICAMENTS OU BOÎTE À SURPRISE?

Cet automne, nous penserons à faire le grand ménage de chacune des pièces de la maison, à partir du sous-sol jusqu'au grenier. Une fois rendu à la chambre de bain, nous nettoierons les tablettes de la pharmacie pour ensuite y déposer les mêmes vieux contenants de médicaments... de peur de les gaspiller... Mais, si nous décidons d'en jeter quelques-uns, ce sera à la poubelle ou à la toilette que nous penserons HUM! Bonne vieille habitude à reviser... Voici ce qu'en pense les pharmaciens et la Fondation Québécoise en Environnement.



«Les médicaments périmés peuvent nuire à votre santé et à celle de l'environnement... Il est normal de conserver un certain nombre de médicaments à la maison, mais il faut savoir que ces produits sont périssables. Chacun devrait par conséquent vérifier régulièrement le contenu de sa pharmacie personnelle. Voici ce qu'il faudrait éviter d'y conserver:

- des médicaments dont la date limite d'utilisation est dépassée.
- des médicaments qui ne sont plus dans le contenant du fabricant ou dans celui que vous a remis votre pharmacien.
- des médicaments devant

être conservés au réfrigérateur.

- des médicaments prescrits par un médecin et qui n'ont pas été entièrement utilisés pendant la durée du traitement.»

Chaque année, une quantité incalculable de médicaments est jetée dans l'eau et dans les différents sites d'enfouissement d'ordures. Même si la plupart de ces produits sont biodégradables, tous ne peuvent être absorbés par la nature. Si vous étiez la seule personne à jeter, de temps à autre, quelques pilules ou la moitié d'une bouteille de sirop dans les égouts de votre ville, cela ne causerait sans doute aucun tort à l'environnement. Mais comme c'est toute la collectivité qui déverse jour après jour ce genre de déchets, la nature n'a pas le temps de les absorber et la pollution augmente sans arrêt.

LA SOLUTION: RÉCUPÉRER TOUS LES MÉDICAMENTS PÉRIMÉS

Pour votre santé et pour celle de l'environnement, faites vite le ménage de votre pharmacie personnelle et allez déposer vos médicaments périmés dans les barils de récupération prévus à cet effet dans certaines pharmacies. Tous ces produits seront détruits de la façon la plus saine possible pour l'environnement par une société spécialisée dans l'élimination de ce type de déchets.

CENTRE DE JOUR ROLAND-MAJOR

Il y a 10 ans... soit en Octobre 1981, le centre de jour Roland-Major ouvrait ses portes pour offrir des services de maintien à domicile aux personnes âgées sourdes du Montréal métropolitain. Ces dix ans permirent le développement de certains services spécialisés pour la clientèle, l'amélioration des conditions du maintien à domicile des personnes âgées sourdes, l'accroisse-

ment du nombre d'intervenants au sein de l'équipe etc... que de souvenirs à partager...

Le Manoir Cartierville souhaite souligner l'événement par une activité de retrouvailles des anciens usagers et anciens employés lors de la programmation d'octobre.

MANOIR CARTIERVILLE

Le 14 Août 1991, était célébré le 106^e anniversaire de naissance de Mme Albertine Déry, résidente du Manoir Cartierville depuis 13 ans. Mme Déry est née le 15 Août 1885 à Alma. Elle a donné naissance à 8 enfants dont 5 sont toujours vivants. Elle a 11 petits-enfants, 10 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants. Le secret de sa beauté nous confie-t-elle, c'est qu'elle n'a jamais pris de soleil. Elle a toujours porté de grandes capelines.

Tous se sont réunis, famille, résidents et personnel pour préparer une fête sans pareil dont la grande surprise fut la visite du cardinal Paul-Émile Léger. Ce dernier âgé de 87 ans, a circulé en fauteuil roulant près de 2 heures parmi les résidents du Manoir Cartierville. Les résidents sourds et sourd-aveugle ont pu profiter de l'humour et des jeux de mots que s'échangeait le couple Mme Déry et cardinal Léger grâce au service d'interprétation.

Souignons la présence de M. et Mme Roland Major parmi les visiteurs et félicitons l'abbé Vanasse, Sr. Justine Tessier, Mme Ginette Cyr et Mme Ginette Jacob pour la réussite de cette fête. M. Gilbert Gagnon directeur général résume bien l'ampleur de la fête en disant «c'a été un magnifique cadeau pour tous nos résidents». ■

COMMUNIQUÉ

L'Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel (AQIFLV) se prépare à son Congrès annuel 1991 qui se tiendra les 25, 26 et 27 octobre prochain. Ce congrès débute le vendredi soir par un cocktail d'accueil pour se poursuivre les samedi et dimanche avec des ateliers de perfectionnement et la tenue de l'Assemblée générale. Le thème de cette année est le français et les différents ateliers y seront consacrés. Lors de l'Assemblée, qui se déroulera le samedi en après-midi et le dimanche en matinée, plusieurs questions importantes seront débattues, telles que l'adhésion jumelée avec l'association canadienne et la révision de la charte. Prenez note qu'il y aura des élections pour combler certains postes au conseil d'administration. Les frais d'inscription pour la fin de semaine entière, incluant un dîner le dimanche, sont de \$125 pour les non-membres et de \$75 pour les membres. Les personnes qui désirent assister à l'assemblée seulement n'ont aucun frais à payer. Toutefois, les personnes non-membres de l'AQIFLV ne peuvent intervenir durant l'assemblée générale. Toute personne non-membre qui voudrait bénéficier d'un droit de parole durant l'Assemblée, doit le faire savoir au conseil d'administration au moins 3 jours avant le congrès afin que l'on puisse présenter une proposition à l'ouverture de l'assemblée et qu'un vote soit pris dans ce sens. Vous êtes tous les bienvenus.

Danielle-Claude BÉLANGER
coordonnatrice au comité médias
AQIFLV ■





Mon séjour en France: quelques comparaisons intéressantes

Par Gilles READ
Directeur général de l'AAPA

Le 24 juin dernier, je m'envolais pour Paris, afin d'y passer un mois de vacances bien méritées. Je devais y participer au 6^{ième} Championnat du monde de karaté des Sourds, du 4 au 7 juillet, à Gujan – Mestras, et visiter certaines associations de personnes sourdes afin de pouvoir faire des comparaisons utiles entre elles et ce que nous avons ici au Québec. J'avais l'intention de consacrer le reste du temps à me reposer.

Mais voilà que deux jours avant mon départ de Montréal, je reçois une lettre de M. F. Khalef, président du comité organisateur du championnat, m'avisant que le championnat était annulé à cause d'un manque de participants ainsi que pour des raisons «politiques». Bien sûr, j'étais très déçu, mais quatre jours de vacances supplémentaires ne pourraient pas me faire de tort, alors je partis tel que prévu.

Heureusement, je connaissais une sourde parisienne, Christine Castell-Niell, qui était venue nous visiter au Québec de février à mai 1991. Je suis entré en contact avec elle et elle s'est aimablement offerte à me servir de guide et à me piloter dans Paris et la région pendant mon séjour. C'est ainsi que nous avons pu passer trois semaines à effectuer des visites touristiques de musées et de galeries d'art, tant à Paris qu'à Lyon et à St-Jéroire, près de Lyon. Cependant, il était impossible de tout visiter en deux semaines. Seulement à Paris, cela prendrait au moins deux mois pour visiter toutes les attractions touristiques qui y attirent les touristes comme des mouches.

J'ai également profité de mon voyage pour rencontrer les leaders sourds de la région parisienne et pour m'informer sur la structure associative et la situation politique des sourds de France en général et de Paris en particulier. Christine m'a amené visiter l'Institut national de jeunes Sourds, à Paris, où se trouvent les bureaux du C.P.S.A.S. (Centre de Promotion Sociale des Adultes Sourds), un organisme très similaire à l'A.A.P.A. dans ses objectifs et activités. C'est ainsi que j'ai pu constater qu'il y a une grande similarité entre les problèmes de base des sourds de Paris et ceux des sourds de Montréal:

- Discrimination dans le domaine du travail
- Les services pour les sourds sont contrôlés par des entendants
- Les associations parisiennes des sourds reçoivent moins de subventions (gouvernementales ou autres) que les associations de sourds de Montréal telles que l'A.A.P.A.
- L'oralisme y exerce (à Paris) une plus forte pression sur le système scolaire qu'au Québec.
- Les organisations des sourds parisiens s'occupent exclusivement de l'interprétation en L.S.F. (Langue des Signes Français), et aucunement de l'interprétation orale.
- Les relations sont difficiles entre les diverses associations de sourds de France. Il y a une forte compétition.
- Cependant, les sourds de France et de Paris en particulier ont beaucoup progressé au cours des dernières années au niveau des services et de la promotion sociale.

Pour sa part, le C.P.S.A.S. de l'Institut national de jeunes Sourds offre des services d'accueil, de formation et d'information. Ses services d'accueil, qui emploient des personnes sourdes, permettent:

- d'aider les sourds à comprendre et rédiger des lettres et des questionnaires, à se chercher un emploi, à obtenir un interprète,
- de diriger les sourds vers les services compétents,



L'Abbé Charles-Michel de l'Épée est né à Versailles le 24 novembre 1712 et est décédé à Paris le 25 décembre 1789. Il a fondé l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris. Tous les sourds de France lui sont reconnaissants pour l'intérêt qu'il a manifesté pour le langage gestuel et la culture Sourde.
Photographe: Gilles READ

- d'entretenir des relations avec les parents, les travailleurs sociaux, les entreprises et les associations.

Quant à ses services de formation, ils ont pour but:

- d'offrir des cours de base en français et en calcul, et ce, à tous les niveaux, de l'alphabétisation au baccalauréat français (fin d'études secondaires),
- d'offrir des cours d'anglais, d'informatique et de comptabilité selon les besoins et la demande,
- d'organiser des stages de formation professionnelle pour les sourds, grâce à la présence d'interprètes, et de préparer les personnes sourdes désirant s'inscrire aux concours administratifs pour des emplois gouvernementaux,
- de former le personnel hospitalier appelé à s'occuper de personnes sourdes (cours de L.S.F.),
- d'offrir des cours de L.S.F. aux étudiants universitaires.

Finalement, les services d'information du C.P.S.A.S. ont pour but:

- d'informer la population sur la surdité et sur les droits sociaux des personnes sourdes,
- d'informer les sourds et la population sur le «Minitel» et «Antiope» (tous deux des services similaires à «Alex», de Bell Canada),
- d'informer les sourds et la population sur les services d'interprètes et de leur donner d'autres renseignements utiles.

Pendant mon séjour, j'ai également pu rencontrer deux personnes sourdes qui se sont montrées très intéressées à échanger des cassettes vidéo sur le fonctionnement et les activités des associations de sourds de France et du Québec. Ce sera pour moi un plaisir d'échanger de telles cassettes avec eux.

Pour terminer, je remercie infiniment Christine Castell-Niell pour les heures incalculables qu'elle m'a consacrées. Sans elle, je n'aurais pu accomplir la moitié de ce que j'ai fait, ni apprendre autant de choses intéressantes sur nos cousins sourds de France. Christine, du fond du coeur, merci! ■



Rangée du haut, de g. à d.: Père J.-M. Pépin, csv, curé de la paroisse St-Viateur de Joliette, Frère Robert Casey, csv, M. l'abbé Roy, prêtre. Rangée du bas, de g. à d.: Frère Clermont Champagne, csv, Marie, interprète, Père Maurice Hart, csv, Père Luc-Émile Foisy, csv, Frère Réginald Loignon, csv, et Frère Joseph Max Wasch, csv.



Comme à l'accoutumée, chaque 3^{ème} samedi du mois le Père Maurice Hart, csv, fait sa tournée dans la région de St-Jean pour y célébrer la messe à l'intention des sourds de l'endroit. On le reconnaît ici en compagnie de ses fidèles collaborateurs, les frères Robert Casey et Joseph Wasch, csv, à gauche, et de M. Daniel Filion, organisateur des loisirs de l'ASHR, à droite. Photographie: Yvon MANTHA

Père Maurice Hart Clerc de Saint-Viateur (1923-1991)

Le père Maurice Hart, C.S.V., de la Province religieuse de Montréal, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 16 août 1991, à l'âge de 68 ans. Né sur la paroisse Immaculée-Conception, Montréal, le 11 janvier 1923, Maurice Hart entre chez les Clercs de Saint-Viateur le 14 février 1945 et émet ses vœux perpétuels de religion le 16 juillet 1949. Il est ordonné prêtre le 7 juin 1952 en la Cathédrale de Joliette.

À compter de cette date, à l'exception de deux années d'études universitaires à Québec et à Paris, et d'un stage de deux ans à Bouaké, Côte d'Ivoire, toute sa vie, jusqu'à son décès, sera essentiellement consacrée au monde des Sourds: aux élèves, d'abord, de l'Institution des Sourds-Muets, au titre de professeur et de responsable de la pastorale; puis à ses confrères religieux sourds, comme agent de formation et aumônier; enfin, auprès des Sourds adultes, dans l'exercice d'un ministère hebdomadaire qui le conduit en plusieurs diocèses du Québec.

Apôtre infatigable, il partage ses temps de vacances avec la prédication pour l'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre.

Outre sa famille religieuse et le vaste réseau d'amis qui le supportaient en ses oeuvres charitables, il laisse dans le deuil sa soeur Thérèse (Armand Hébert); ses frères Arthur, Bernard

(Claire Martin); Norman (Denise Williams) et de nombreux neveux et nièces.

Les funérailles du père Hart ont eu lieu le mardi, 20 août, à 10 heures, en l'église Saint-Viateur d'Outremont, à l'extrémité ouest de la rue Laurier. L'inhumation suivit au cimetière de la Congrégation à Rigaud. ■



Au cours de l'Année Sainte 1983, le Père Hart a eu la joie de pouvoir se rendre à Rome, où il a rencontré le Pape Jean-Paul II.



Photo prise en juin 1986. Le Père Maurice Hart était honoré pour son apport au Club Optimiste, en présence de la députée provinciale et ministre de l'Immigration du Québec, Louise Robic, au centre, de M. Gilles Corbin, du club Optimiste de Montréal-Nord, à gauche, et de son frère Normand Hart, à droite.



Le 27 juin 1987, à la paroisse Ste-Colette de Montréal-Nord, fut souligné le 35^e anniversaire d'ordination sacerdotale du Père Maurice Hart, c.s.v., aumônier des sourds pour les diocèses de l'Ouest du Québec (à l'exception de Montréal). Les invités de marque pour l'occasion sont ici rassemblés sur cette photo. Dans l'ordre habituel: le P. Luc-Émile Foisy, c.s.v., une personne non identifiée, le P. Georges Mondor, p.b., Mgr. André-Marie Cimichella, s.m., le P. Maurice Hart, c.s.v., et le député provincial, M. Marcel Parent.

HOMÉLIE AUX FUNÉRAILLES DU P. MAURICE HART, C.S.V.

Le 20 août 1991

Romains 14, 7-9

Psaume 22: Le Seigneur est mon berger

Jean 10, 14-16

Alors qu'il était au noviciat, Maurice Hart avait choisi une devise: «*Toujours de mon mieux pour Dieu*». Elle fait écho à la phrase de saint Paul que nous venons d'entendre: «*Aucun de nous ne vit pour soi-même... nous vivons pour le Seigneur*».

Vivre pour le Seigneur, c'est d'abord se donner à Dieu. Maurice Hart était un homme donné à Dieu, nul ne peut en douter. Son zèle infatigable en est la preuve. J'ai eu devant les yeux ces jours derniers son programme de ministère auprès des sourds à chaque mois. Je cite un passage en exemple:

Deuxième semaine du mois:

vendredi soir: malades de Saint-Hyacinthe

samedi matin: Magog

samedi après-midi: Victoriaville

samedi soir: Sherbrooke

Et c'est ainsi pour chaque fin de semaine du mois. S'il y avait une cinquième semaine, elle était consacrée à la prédication missionnaire. Il fallait aimer Dieu et désirer ardemment annoncer son Évangile pour se donner un tel régime de vie.

Vivre pour le Seigneur, c'est se mettre au service des autres. Jusqu'à ces dernières années, Maurice était partagé entre deux désirs de service du prochain: les missions étrangères et les sourds. Son état de santé l'avait obligé à revenir d'Afrique après seulement deux ans. Mais il en gardait un souvenir vivace et intense. Pourtant il aimait profondément son ministère auprès des sourds. «*Ma nomination à l'Institution des Sourds-Muets comble mes désirs*», écrivait-il en 1952. À son retour de Paris, en 1981, il se disait disponible pour tout ministère, mais il ne pouvait s'empêcher de dire au provincial combien il aimerait retourner auprès de ses chers sourds. Et cela a duré jusqu'à la veille de sa mort.

Vivre pour le Seigneur, c'est conduire les autres à Dieu. Déjà au noviciat, on disait Maurice capable de se dévouer sans compter. Sa vie a été l'illustration de ce dévouement. Si cette qualité était naturelle chez lui, il a su lui donner une dimension spirituelle et pastorale:

Maurice voulait se modeler sur le bon pasteur,
celui qui connaît son monde et que son monde connaît bien,
celui qui donne sa vie pour son monde,
celui qui va chercher les plus éloignés,
celui qui veut rassembler autour du Père.

Que de personnes et de communautés chrétiennes ici représentées pourraient témoigner de sa sollicitude pastorale, de sa compréhension, de sa miséricorde.

Vivre pour le Seigneur, c'est vivre avec les autres. Maurice était une personne sociable. Sa jeunesse de coeur, son goût pour la fête étaient alliés à un sens inné de l'organisation. Cela attirait des générosités incroyables. De nombreuses personnes, dont plusieurs de ses confrères sourds et entendants, lui aidaient dans son ministère et dans ses organisations charitables. Des bienfaiteurs sans nombre le comblaient de dons et de cadeaux. Cela ne restait jamais longtemps entre ses mains ou dans sa chambre. Ses confrères et ses amis aimaient le taquiner sur son sens du commerce ou sa manie des fêtes à tout propos. Alors, avec un sourire un peu ingénu, il répondait: «*Il en avait tellement besoin*», ou bien: «*ça leur fait tellement plaisir*». Et cela désarmait toute malice chez son interlocuteur.

C'est à cause de cette bonté naïve et sans arrière-pensée, que tant de personnes nous ont dit, à l'annonce de la mort de Maurice: «*Que ça me fait de la peine*». Nous aurons de la difficulté à ne plus voir Maurice venir jusqu'à nous, pour bénir, consoler, pardonner, réjouir, pour donner avec générosité, pour cueillir un peu d'amitié et de prière.

Saint Paul dit: «*Si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur, si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Dans notre vie comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur.*» Ce matin, en célébrant le Seigneur ressuscité, le Dieu des vivants, nous pouvons réciter pour Maurice et avec Maurice le beau psaume du berger:

Le Seigneur est mon berger:

je ne manque de rien.

Il me fait reposer; il me fait revivre.

Si je traverse les ravins de la mort,

je ne crains aucun mal.

J'habiterai la maison du Seigneur

pour le reste des jours. ■

Pierre GOULET, c.s.v.
Supérieur provincial

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Les funérailles ont eu lieu mardi le 20 août dernier en l'église St-Viateur d'Outremont, à l'extrémité ouest de la rue Laurier.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
Épluchette de blé d'Inde – Visite au Manoir Cartierville, etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Roland Aubry
Roland Bolduc
Jacques Gravel
Normand Lapalme
Maurice Livernois

Georges Mills
André Weir
Maurice Baribeau
Guy Dubé
Jean-Marc Gravelle

Jacqueline Lavoie
Réjeanne Livernois
Daniel Péladeau
Jean-Guy Beaulieu
Guy Fredette

Fernand Hébert
André Leboeuf
Roland Major
Azarie Vézina



vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale «R»
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION ANDRÉ WEIR
PRÉSIDENT
1991-92

Dimension de la jeunesse

Donald Pilling: «Comment ai-je pu surmonter mes deux maladies: L'alcoolisme et le VIH?»



Par Michel LELIÈVRE
Chroniqueur jeunesse

Pour ce présent reportage, Donald Pilling nous parle de son passé d'alcoolique et de sa vie avec le virus de l'immuno-déficience humaine (VIH). Il est âgé de 34 ans et il est sourd, natif de Kingston, en Ontario. Toutefois, il vit à Ottawa depuis bientôt cinq ans.

Au tournant de l'automne 1988, dans le bureau de son médecin, il a appris

qu'il avait la maladie la plus controversée que l'on connaisse de nos jours: l'infection par le virus de l'immuno-déficience humaine, ce qui développera, à l'extrême limite, le sida. C'est depuis cette date fatidique que ses longs déboires et ses nombreuses mésaventures ont commencé, affectant tous les aspects de sa vie. Car, en plus de cette maladie, il en avait déjà une autre, acquise à l'âge de 25 ans: l'alcoolisme. En effet, son alcoolisme s'aggrava considérablement par suite de la connaissance de son infection par le VIH. Grâce au gouvernement de l'Ontario, il a réussi à obtenir une place au John L. Norris Alcoholic Treatment Center, à Rochester, État de New York. C'est un centre de réhabilitation pour les sourds alcooliques et toxicomanes, dont quelques-uns des intervenants sont eux-mêmes des personnes sourdes certifiées dans ce type d'aide. Donald y est resté deux mois. «Mon séjour à ce centre m'a énormément aidé à me comprendre moi-même et à combattre ces deux maladies: l'alcoolisme et l'infection au VIH et, finalement, à continuer de vivre», résume-t-il. Et depuis, il n'a pas bu une once d'alcool. Est-ce un signe de courage ou de respect de soi? L'entrevue qui suit a eu lieu à Ottawa, la capitale canadienne.

1- Comment avez-vous réagi lorsque vous avez appris que vous aviez le VIH en vous?

(DONALD): C'était choquant. Je n'ai pas voulu le croire au départ. Je me rappelle avoir demandé au médecin si ce dernier avait fait le test à deux reprises, question à laquelle il répondit par l'affirmative. La pensée qui entra en moi à ce moment précis fut une image de la mort. C'est à la suite de cette découverte que mes mésaventures ont commencé et que ma consommation d'alcool a considérablement augmenté.

2- Avez-vous subi un rejet de la part de vos amis ou de votre famille?

(DONALD) Oui, j'ai enduré un tel rejet. Quand j'étais alcoolique, j'avais beaucoup d'amis, mais maintenant c'est différent. Avant de savoir que j'avais le virus, je prenais de l'alcool par plaisir, mais après avoir connu ma maladie, l'infection par le VIH, mon alcoolisme a pris le dessus et je ne voulais plus rien savoir de mes amis. J'ai même prétendu qu'un verre d'alcool était mon meilleur ami. C'était fou.

3- Lorsque vous avez pris connaissance de votre infection au VIH, comment cela a-t-il affecté votre vie sentimentale?

(DONALD): Ce fut très difficile. Mon amour pour les gens n'a pas encore changé, mais c'est lorsque j'en viens à vouloir établir une relation à long terme que je rencontre le plus d'obstacles. J'aimerais bien vivre avec quelqu'un qui aurait la même maladie que moi, mais j'ai une peur bleue que cela pourrait faire empirer ma maladie jusqu'à l'extrême. Alors, je me protège constamment sur le plan sentimental. Par contre, j'aimerais aussi vivre avec quelqu'un qui n'a pas la maladie mais, en même temps, je ne voudrais pas transmettre le VIH à qui que ce soit. Quant à l'être «bien-aimé», je suis persuadé qu'il serait très soupçonneux, ce qui serait tout à fait normal. C'est pourquoi je suis constamment prudent.

4- Qu'alliez-vous chercher dans l'alcool après avoir pris connaissance de votre état relativement au VIH?

(DONALD): Avant l'apparition du VIH, mes journées d'alcoolisme étaient marquées par un espoir éternel d'obtenir un meilleur emploi dans un proche avenir. Après l'apparition du VIH dans ma vie, cet



Michel et Donald conversent ici sur le patio de la résidence d'un ami à Ottawa.

Photographe: S. DESROSIERS

espoir fut remplacé par des préoccupations de toutes sortes relatives à ma vie affective, à l'habitation, etc. La seule image qui occupait constamment ma pensée était: «LA MORT».

5- Quelle transformation s'est opérée en vous entre le moment de votre entrée au centre de réhabilitation et le moment de votre sortie?

(DONALD): Ils m'ont montré à reprendre le goût de vivre, et à ne plus penser à la mort. Je me rappelle de l'époque avant mon entrée au Centre. J'avais eu des problèmes financiers, car je me voyais comme quelqu'un qui ne vivrait pas longtemps, alors je jouais avec l'argent en payant pour des verres d'alcool. Après ma sortie du Centre, ce fut différent. Je contrôle mieux mon argent et je fais plus attention pour l'avenir. Je reçois aussi plus de support moral de la part de mes amis et de ma parenté, et cela est un résultat de mon changement d'attitude. Maintenant, je suis des cours d'informatique et, de plus, j'ai un certificat pour l'enseignement de l'A.S.L. (American Sign Language).

6- Le fait d'avoir le virus VIH est difficile à accepter. Acceptez-vous votre maladie?

(DONALD): Au début, cela me fut très difficile. Maintenant, je l'accepte mieux. Je me bats cependant pour me débarrasser de cette maladie. Je ne laisserai pas mes occupations juste à cause de ma maladie, mais il me faut relever le défi de combattre le VIH qui est en moi.

7- Avez-vous un message à transmettre à nos lecteurs?

(DONALD): Oui. Je préfère apporter de l'aide et un support moral aux gens victimes du sida et à ceux qui sont aux prises avec un problème d'alcool. Mais en termes d'intervention, compte tenu du fait que je n'ai pas de certificat pour intervenir, je ne peux donc pas intervenir, mais je peux quand même leur apporter mon support moral.

8- Merci, monsieur Pilling, d'avoir accepté de m'accorder cette entrevue.

(DONALD): Cela m'a fait plaisir.

Il est à noter qu'à l'automne 1991, Donald Pilling donnera son témoignage sur sa vie avec le VIH lors d'une tournée de conférences en Ontario, destinée aux personnes sourdes. À la fin de notre entretien, il tenait à ajouter qu'il a beaucoup appris lors de son séjour au John L. Norris Alcoholic Treatment Center, car tous les intervenants du Centre l'ont beaucoup aidé à solutionner son problème d'alcool et à lui donner le goût de vivre. Au cours des deux prochaines années, il espère être invité par le Centre pour aller y témoigner de sa sobriété. Il ne voudrait pas manquer cela pour tout l'or du monde!

Impressionnant, n'est-ce pas, que Donald Pilling ait pu surmonter tout cela. J'espère que cette entrevue pourra aider ceux qui auraient les mêmes problèmes à relever le défi comme Donald l'a fait. Et à Donald Pilling, j'adresse le message suivant: nous ne vous oublierons pas, ni les obstacles que vous avez surmonté, et nous vous souhaitons bonne chance et longue vie. ■



L'Alliance des professeurs honore le frère Jérôme

Au terme de son colloque annuel, l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal a décerné dix prix d'honneur au frère **Jérôme**, pour sa contribution à l'enseignements des arts; à **Félix Maltais**, pour sa contribution à l'enseignement des sciences; à **Fatima Houda-Pépin**, pour sa contribution à l'intégration des immigrants; à **Louise Dansereau**, pour sa contribution aux médias à caractère éducatif; à **Arlette Cousture**, pour sa contribution à l'image de l'enseignante; une équipe de professeurs de l'école Chomedey-de-Maisonneuve, pour avoir contribué à nourrir les enfants d'un quartier défavorisé; à **Hubert Lewis**, de l'école Jean-Grou, pour l'intégration de ses élèves immigrants; à **Monique Desmarais**, pour son implication sociale au Resto pop; à **Jean-Jacques Rousseau**, professeur d'éducation physique; et à **Julie Elaine-Roy**, pour l'intégration d'élèves sourds ou malentendants. ■

- La Presse, 28 mars 1991

Un nouvel organisme est né: L'Association des personnes sourdes Richelieu-Yamaska

Suite à la fondation de ce nouvel organisme de personnes sourdes, nous sommes heureux de vous présenter son premier conseil d'administration. Il est composé de:

Michel Lussier, président
Josée Auclair, vice-présidente
Claudette Blain-Bonin, secrétaire
Claire Longchamps, trésorière
Christiane Larcher Loubier, directrice
Damas Croteau, directeur
Stéphane Vincent, directeur

Pour plus d'informations, communiquez avec Michel Lussier, président, au 108, rue James, app. 306, Cowansville, Qc J2K 2L2. Tél.: 1 (514) 263-9053. Bienvenue à tous. ■

Nouvelles de l'Association des Sourds de la Mauricie Inc.

Par **Richard GINGRAS**
Collaboration spéciale

Samedi le 18 mai dernier avait lieu, au local des Chevaliers de Colomb de St-Maurice, le 22^{ième} couronnement de la Reine des Mères de l'ASM. Les organisateurs en étaient Richard Gingras, Jean-Marie Robitaille et Rita Marchand. La soirée connut un éclatant succès et ce fut madame Yvette Lafrance qui fut élue 22^{ième} Reine de l'ASM. ■



Programme souvenir du 90e anniversaire de fondation du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal

76 PAGES / 200 PHOTOS

Pour le commander:
Veuillez faire parvenir votre chèque ou
mandat postal fait au nom du:

VENTE
12,00 \$

CENTRE DES LOISIRS DES SOURDS DE MONTRÉAL INC.
7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8
Tél.: 277-4050 (salle) - 271-4317 (bureau)



Exemples d'intégration professionnelle réussie par l'Étape

Par **Pierre THIBEAULT**

Agent de communication à **La Bourgade inc.**

Une personne sourde désireuse d'intégrer le marché du travail doit bien souvent, en plus de vendre ses aptitudes et qualifications, effectuer un véritable travail de démystification de son handicap auprès d'employeurs potentiels. Lourde tâche vous en conviendrez mais qui peut être allégée en particulier avec le concours de l'**Étape**, service d'intégration professionnelle pour personnes ayant un handicap physique et/ou sensoriel.

Cet organisme privé à but non-lucratif financé par le ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu dispose d'une équipe de quatre conseillers en main-d'oeuvre qui ont déjà placé efficacement des milliers de personnes handicapées sur le marché du travail depuis 1976. Ces résultats n'ont été rendus possibles que grâce à l'immense travail de sensibilisation aux problèmes des personnes handicapées qu'ils ont effectué auprès de centaines d'employeurs potentiels au cours de ces années.

Malgré un manque chronique en ressources humaines, l'Étape parvient à perpétuellement se ressourcer dans les exemples d'intégrations réussies avec l'aide de ses services comme celui de madame **Carmen Bergeron**, préposé à l'entrée de données à Radio-Canada depuis août 1990.

À son arrivée à l'Étape, madame Carmen Bergeron disposait d'un bagage somme toute assez éloquent: titulaire d'un baccalauréat spécialisé de l'université de Montréal, elle enseigna la musique aux enfants de la commission scolaire de Varennes de 1984 à 1989. Elle émit alors le désir de réorienter sa carrière et ce, en raison d'une surdité sans cesse croissante, rendant de plus en plus difficile l'accomplissement de son travail. Dans un cas comme celui-ci où le handicap se développe à partir d'un moment précis de la vie d'un individu, et encore plus peut-être lorsqu'il survient à la suite d'un accident, les personnes présentent parfois certains troubles psychologiques liés à l'acceptation du handicap, ce qui retarde dans de nombreux cas une inévitable réorientation. Abandonner en raison d'un handicap le travail que l'on s'était choisi est une épreuve très difficile et il faut beaucoup de courage et de ténacité pour changer son optique de carrière dans ces moments-là. L'exem-

ple de Carmen est à ce niveau très représentatif d'un handicap assumé qui a permis une réorientation efficace.

Elle bénéficia avec madame **Louise Faucher**, conseillère en main-d'oeuvre à l'Étape, d'un service personnalisé d'évaluation professionnelle et de conseils en orientation. Leurs entretiens firent ressortir un vif intérêt pour l'informatique et ses applications au monde du travail. Sur les conseils de madame Faucher, Carmen va alors entreprendre des démarches auprès des divers centres de formation arrêtant finalement son choix sur l'institut **control Data** de Montréal où elle suivra des cours en bureautique.

Avant même la fin de sa formation, Carmen débute une recherche d'emploi intensive qui l'amènera, référée par l'Étape, à obtenir une entrevue puis un contrat en entrée de données à Radio-Canada débutant le 15 août 1990. Aujourd'hui, Carmen est toujours en poste et est très appréciée de ses collègues de travail. Ses perspectives d'avenir sont très bonnes et sa réorientation fut un succès.

Cet exemple prouve que, sans faire de miracles, l'Étape en étant présent à tous les niveaux de la recherche d'emploi, facilite l'intégration professionnelle des personnes handicapées au marché du travail.

En un mot comme en cent, aide-toi et l'Étape t'aidera! ■



Voici l'équipe de l'Étape: de g. à d.: Louise Faucher; assis: Daniel Ouellette, directeur général; Lina Bissonnette et Jill Womack, conseillère en main d'oeuvre. Photographie: Jean-Marc LACHAMBRE

Le Centre Immaculée de la Commission scolaire de Sault-Saint-Louis offre des cours en alphabétisation aux personnes sourdes adultes.

Pour tous ceux qui veulent une éducation de base et qui n'ont pas de diplôme de secondaire V:

- la lecture
- l'écriture
- les mathématiques
- la lecture de recettes de cuisine
- l'initiation à l'économie

Pour avoir plus d'informations, il faut appeler Isabelle Goudreau le mercredi ou Louise Dagenais au **595-2047** (ATS ou voix).



Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées

Administrer par
l'Association
La Bourgade inc.

822 rue Sherbrooke est, suite 333
Montréal, Québec H2L 1K4
Téléphone: VOIX (514) 526-0887
ATME (514) 526-6126



ASS. DES PERSONNES SOURDES DE L'ESTRIE

161, rue Peel, Sherbrooke (Québec) J1H 4K2 ou C.P. 955, Sherbrooke (Québec) J1H 5L1
Tél.: 1-819-821-2503 (TTY ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1991-92

Marie-Claire Chicoine, Présidente
Luc Mascolo, Vice-président et directeur de promotion
Dominique Dubois, Secrétaire

Lise Simoneau, Trésorière
Raymond Vallière, Directeur des loisirs
Eveline Tremblay, Directrice
Roger Turcotte, Directeur

Naissance et baptême:

Karine est née le 20 mai 1991, 1er enfant de Marc Morrisson et Guylaine Pedneault. Elle a été baptisée le 11 août 1991.

Félicitations aux heureux parents.

Décès:

Yvette Boisvert (née Brisson) (entendante) est décédée le 18 janvier 1991. Elle était la soeur de Laurette Brisson Lafrenière.

Jeannine Green est décédée le 23 juin 1991.

La soeur de Gertrude Girard Villeneuve est décédée le 30 juin 1991.

Le père de Jocelyne Gravel est décédé le 24 juillet à l'âge de 60 ans.



À St-Jean-sur-Richelieu, le 17 juillet 1991 à l'âge de 85 ans est décédé, M. Nathanaël Deschênes, époux de Mme Carmelle St-Onge, il laisse dans le deuil ses 2 enfants Maurice et Thérèse ainsi qu'une petite-fille Nadine Ménard.

Le frère de Ursule Gendron est décédé le 15 août 1991, à l'âge de 80 ans.

Le père Maurice Hart, c.s.v., est décédé le 16 août 1991, à l'âge de 68 ans. Il avait oeuvré comme professeur et aumônier auprès des sourds durant plusieurs années.

La mère de Christian Charron est décédée le 28 août 1991, à l'âge de 62 ans, à St-Vincent-de-Paul (Laval).

Anniversaire:

M. Émile Bellefeuille (entendant) est décédé le 14 août 1990, à l'âge de 84 ans. Il était le frère de Mari-Ange Bellefeuille et le beau-frère de Roland Major.

Nos sincères condoléances.

Mariage:

Michèle Sarrazin et Sylvain Laverdure, le 10 août 1991. L'abbé Paul Leboeuf présida cette cérémonie.

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux. ■



Hier et aujourd'hui: une vie riche en expériences les plus diverses séparent ces deux photos.

Joyeuses Retrouvailles: finissantes de l'année 1961

Par Jocelyne PROULX
Organisatrice

Le 11 mai 1991 avait lieu une soirée «Joyeuses Retrouvailles» des finissantes de l'année 1961 de l'Institution des Sourdes-Muettes de Montréal. Voici les noms des participantes: Micheline Larouche, Denise Rancourt, Jocelyne Proulx, Géraldine Chiasson, Éline Blondin, Louise Rioux, Marie-Rose Marchand, Marguerite Gaudette, Greta Saulis, Huguette Ouellet. ■



Les organisatrices de l'événement. De gauche à droite: Huguette Ouellet, Jocelyne Proulx et Micheline Larouche.



Voici le succulent gâteau qui fut servi pour la circonstance.



L'Association des Sourds de Beauce Inc.

10955, 2^e Avenue, St-Georges Est, Beauce (Québec) G5Y 1V9 (418) 227-1224 (ATS) ou (Voix)
Bureau: Lundi à vendredi de 9:00 h à 16:00 h

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1991-1992

Michel Thibaudeau - Président
Bertrand Pomerleau - Vice-président
Denise Dutil - Secrétaire
Yvon Veilleux - Trésorier
Ghislain Boucher - directeur
Alain Gauthier - directeur
Martin Lachance - directeur

(Samedi, le 5 septembre 1992, nous fêtons notre 10^{ème} anniversaire. Nous vous attendons: vous serez tous les BIENVENUS)



Nouvelles du CLSM

Par Guy FREDETTE
Secrétaire du CLSM

23^{ème} couronnement de la Reine des mères

Samedi le 11 mai 1991, 150 personnes étaient présentes lors du 23^e couronnement de la Reine des mères, organisé comme à chaque année par le Club de l'Âge d'Or du CLSM. Nous remarquons sur cette photo Mme Suzanne Fréchette, élue Reine des mères. Elle est l'épouse de Roch-Albert Fréchette, président de la ligue des sacs de sable.



Grande soirée des sportifs

Samedi le 11 mai dernier, c'était aussi au CLSM la grande soirée annuelle des sportifs, destinée à récompenser les vainqueurs des divers tournois sportifs organisée au cours de l'année écoulée par les différentes ligues et comités d'activités: dards, quilles, sacs de sable et hockey cosom. Un délicieux souper de brochettes de poulet fut servi à cette occasion, régaland les 120 personnes présentes auxquelles 30 autres vinrent s'ajouter pour la soirée.

Des trophées et des bourses ont été décernés aux champions des diverses disciplines sportives.

Quilles



Champions des éliminatoires: Suzanne Trudel, sec.; Gilles Beaulieu, Ginette Presseau, Madeleine Nicodémo, Philippe Mélançon et Gilles Gravel, président de la ligue.



Champions de la saison: Suzanne Trudel, sec.; Jacques Leblanc, Madeleine Sanschagrin, Alain Mercier, Aimé Mélançon et Gilles Gravel, président de la ligue.

Photographe: Claire LAUZIER

Sacs de sable



Champions de la saison et des éliminatoires: Marc Lamoureux, Gaétano Abbruzzese, Jean-Paul Delamarre et Sylvain Goyer. À l'arrière: Roch Albert Fréchette, président de la ligue.

Dards



Champions de la saison: Suzanne Trudel, sec.; Raymond Guérard, capt.; Suzanne Rhéaume, Eugénie Lefebvre, Rosario Smith et Ginette Lamoureux, présidente de la ligue.



Champions des éliminatoires: Suzanne Trudel, sec.; Maurice Baribeau, Jacques Guérard, Marcelle Bherer, René Poirat, capt.; et Ginette Lamoureux, présidente de la ligue.

Ligue de hockey cosom du CLSM



Champions des éliminatoires: Équipe Minnesota.
Rangée du bas, de g. à d.: Patrice Locas, Maxime Duguay, Michel Morency, Jordens St-Hilaire, Francis Leblanc et Éric Prince. Rangée du haut, de g. à d.: Julien Lafosse-Marin, président, Claude Demers, Claire Bélanger, sec.; et Daniel Lafantaisie, vice-président. Joueur le plus utile des éliminatoires: Jordens St-Hilaire.



Première équipe d'étoiles: Rangée du bas, de g. à d.: Jordens St-Hilaire, ailier gauche; Michel Morency, ailier droit; Meril Duguay, centre; José Carlos, déf.; Benoît Landreville, déf.; Éric Trahan, gardien. Rangée du haut, de g. à d.: Daniel Lafantaisie, vice-président; Julien Lafosse-Marin, président; Claire Bélanger, secrétaire.

Petites quilles (Âge d'or)



Champions de la saison et des éliminatoires; De gauche à droite: Liliane Lebel, trés.; Thérèse Turgeon, sec.; Armand Groulx, Marie Langevin, Julien Desrosiers, Eugénie Lefebvre et Edma Montbleau, présidente de la ligue.

Tirage des prix lors du Super-Gala 1991

Le comité du gala a décidé que le tirage des prix aura lieu le 9 novembre 1991, au local du C.L.S.M., et non à l'hôtel Ramada Renaissance du Parc.

Les trois responsables du tirage des prix, Marius Latulippe, Guy Fredette et Raymond Guérard, pourront remettre des billets de tirage aux personnes qui voudront vendre des billets à leurs parents, amis ou compagnons de travail. Si vous voulez prendre des billets de tirage pour aider au Comité du Super-Gala 1991 et au C.L.S.M., contactez l'un de ces responsables du tirage dans notre local, tous les vendredis soirs après 19:00. Merci de votre collaboration. ■



Un groupe de 20 personnes sourdes de l'âge d'or s'est rendu à Wildwood, N.-Y., pour y passer une semaine de vacances, du 7 au 13 juillet 1991. Le voyage s'est fait par autobus «Voyageurs en Or Exploratours». Les 3 organisatrices du voyage sont: Thérèse Turgeon, Emma Montbleau et Monique Allard.



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888 rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8

ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

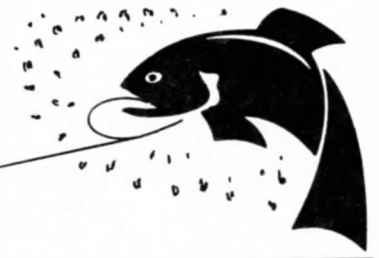
CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1990/91

Président: Jean Davia
Vice-président: Jean-Marc Gravelle
Secrétaire: Guy Fredette
Ass.-secrétaire: Carmen Grisé-Jalbert
Trésorier: Mario Gravelle

Ass.-trésorier:
Directeur des membres: José Carlos
Directeur des sports: Elias Roël
Directeur des loisirs: Giovanna Piazza



CHASSE & PÊCHE



Avec Jacques VADEBONCOEUR

Tournoi de pêche du CSSM à Vaudreuil: Un succès sur toute la ligne!

Le dernier tournoi de pêche des 17 et 18 août derniers, organisé au Camp Notre-Dame-de-Fatima, à Vaudreuil, est maintenant chose du passé. 36 participants y étaient inscrits et y ont eu bien du plaisir car, malgré des passages nuageux tout au long de la fin de semaine, l'ambiance n'en fût pas moins très agréable.

Les gagnants du tournoi pour chaque catégorie sont:
Doré: Louis Dionne / Brochet: Christian Doré
Achigan: Francis Lambert / Perchaude: Francis Lambert

Une note importante: Durant tout le tournoi, Francis Lambert a pêché sur le quai du Camp Notre-Dame-de-Fatima. Alors, pour réussir à capturer un achigan de 1 ½ lb sans chaloupe, faut le faire! Un «bravo» bien spécial à Francis Lambert!

En terminant, je dis un «bravo» bien spécial aussi à tous les bénévoles et spécialement aux cuisinières Lise Martin, Nathalie Gagnon, France Cordeau et Julie Laberge pour avoir si bien répondu aux caprices des pêcheurs au casse-croute. Et je félicite encore une fois le comité organisateur et ses bénévoles.



Voici les gagnants du tournoi. De g. à d.: Christian Doré (brochets), Francis Lambert (achigan et perchaudes), Rolland Léger (en l'absence de Louis Dionne) (dorés).
Photographe: Claire LAUZIER



Nous reconnaissons ici Francis Lambert, debout sur le quai, entouré des pêcheurs en chaloupe, après la capture de son achigan.

Prochains tournois

Le prochain tournoi de pêche sur glace du Club Lions devrait normalement avoir lieu à la fin de janvier 1992. Aussi, le CSSM organisera encore une randonnée d'une journée à Ste-Anne-de-la-Pérade, à la mi-janvier 1992. De plus amples informations sur ces événements vous seront données à ce sujet dans le prochain numéro de Voir Dire.

Pour en revenir au dernier tournoi de pêche du CSSM des 17 et 18 août derniers, les organisateurs Luc Gareau, Serge Doré et moi-même songeons sérieusement à faire tirer, comme prix de présence, une magnifique chaloupe. Dès que nous en aurons la confirmation, nous nous empresserons de vous en informer. ■



Mario Gravelle et Gaétano Abbruzzese sont ici en route pour leur coin de pêche favori sur le lac des Deux-Montagnes.



Les 3 cuisinières de g. à d.: France Cordeau, Nathalie Gagnon et Lise Martin.

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue – Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésiste

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal



LE RÉSEAU DES SPORTS

Le Réseau des Sports (RDS) rejoint maintenant les malentendants

Depuis le 1^{er} septembre, les cinq bulletins quotidiens de nouvelles sportives du Réseau des sports (RDS) sont accessibles aux malentendants. Plus encore, RDS s'est doté de l'équipement électronique nécessaire pour assurer un service téléphonique aux malentendants.

En obtenant son permis de diffusion il y a deux ans, soit le 1^{er} septembre 1989, RDS avait promis au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de diffuser, à compter de 1991, au moins un bulletin quotidien de nouvelles sportives codées pour les malentendants.

«Nous sommes heureux de quintupler la réalisation de notre promesse en soustrayant nos cinq bulletins quotidiens *Sport 30* pour les malentendants», a déclaré Gérald Janneteau, le président et directeur général de RDS.

«Et puisque nous accueillons ce nouvel auditoire, nous avons voulu lui ouvrir toutes grandes les portes de la communication en adaptant également notre système téléphonique pour étendre notre service aux téléspectateurs malentendants», a poursuivi M. Janneteau.

Sport 30, est diffusée en direct tous les soirs à 18h30; 23h et 2h, et en rappel le lendemain à 7h et à midi. Cette émission, qui fait un tour d'horizon complet de la scène sportive quotidienne, rejoint plus de 100 000 téléspectateurs. Devenue accessible aux malentendants, la populaire émission qu'animent à tour de rôle Serge Deslongchamps, Michel Harvey, Marc Labrecque, Michel Lacroix, Jean Lefebvre, Benoît Lepage et Chantal Machabée, devrait gagner un nombre considérable de nouveaux adeptes.



MONTRÉAL – le 30 août 1991 - Chantal Machabée et Michel Lacroix animent la populaire émission *Sport 30* diffusée en direct tous les soirs à 18h30; 23h et 2h, et en rappel le lendemain à 7h et à midi à RDS.

Photographe: Lise LABELLE

L'équipement informatique dont s'est doté RDS est compatible avec le décodeur normalement utilisé par les malentendants. «L'investissement que nous avons consenti pour rejoindre les malentendants s'inscrit dans la politique fondamentale du réseau RDS qui vise non seulement à élargir son auditoire mais à lui offrir tous les services qu'il est en droit d'attendre», a commenté le président et directeur général, en souhaitant que de plus en plus de malentendants soient aux rendez-vous sportifs quotidiens *Sport 30* de RDS, et en pré-

sant que le numéro de téléphone accessible aux malentendants est le (514) 599-2913.

Renseignements:

André-François Lafond
Le Réseau des sports
(514) 599-2244

Alain Dupont
Le Cabinet de relations publiques
NATIONAL inc.
(514) 843-7171 ■



Association des adultes avec problèmes auditifs de Montréal
Association of Hearing-Impaired Adults of Montreal

8688, rue Esplanade
Montréal, Qc H2P 2S4

Directeur général: (514) 381-8259
Service de Relais Bell: 1-800-363-6511 (ATS)
1-800-363-6600 (VOIX)

L'Association des Adultes avec Problèmes Auditifs de Montréal offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème auditif (sourd, mal-entendant, devenu-sourd...) à mieux vivre dans la société.

COTISATION ANNUELLE

Membre actif (toute personne avec un problème auditif)

\$ 10.00

Membre de soutien (parents, intervenants...)

\$ 20.00

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR
AN AGENCY FINANCED BY





La huitième édition du Défi sportif fut plus impressionnante que jamais! Du 26 avril au 5 mai, plus de 1,000 athlètes des États-Unis et de la France et du Canada dont 51 sourds du Québec étaient fins prêts à démontrer leur quête de l'excellence sur les différents sites du Complexe Claude-Robillard. «Le Défi sportif est devenu la motivation première pour les personnes handicapées du Québec.» Elles se disent: On va se rendre jusqu'au Défi sportif, on va gagner! affirmait Yvon Deschamps, lors du Défi sportif '91.

Des compétitions enlevantes, des défis personnels et beaucoup de talents étaient assurément au rendez-vous. Les athlètes sourds du Québec étaient de cette rencontre attendue et ont été jusqu'au bout de leur détermination dans trois disciplines; le hockey cosom, le badminton et le tennis de table. Trois athlètes du Centre des Loisirs des sourds de Montréal étaient en lice pour recevoir la plaque «Athlète par excellence» pour le handicap auditif, soit Benoît Landreville et Jordens St-Hilaire, de l'équipe des Bleus et Rémi Maltais de l'équipe des Blancs. Parce qu'il a donné une performance à l'attaque tout en contribuant de façon considérable au jeu d'équipe des Bleus, Benoît Landreville a gagné la plaque par excellence. Cette plaque fut remise par le porte-parole officiel depuis 7 ans du Défi sportif, Yvon Deschamps. Toutes nos félicitations à Benoît!

Le 28 avril, quatre équipes du Centre des Loisirs des sourds de Montréal sont venues se disputer les honneurs du tournoi à la ronde de hockey cosom, à savoir les Bleus, les Blancs, les Noirs et les Rouges.

Dans la première partie, les Bleus ont facilement battu les Rouges par la marque de 8 à 1. Cinq compteurs des Bleus, Benoît Landreville, Gustavo Mosquera, Francis Leblanc, Kévin Guérin-Caron et Jordens St-Hilaire ont donné la victoire à leur équipe. L'unique but des Rouges a été compté par Joel Lemay. Au même moment, les Blancs l'emportaient sur les Noirs par le compte de 2 à 1. Rémi Maltais et José Carlos ont marqué les deux buts vainqueurs tandis que Martin Duguay comptait un point dans le but adverse.

À la seconde partie du tournoi, les Bleus ont aisément eu raison des Rouges par le pointage de 8 à 1. Pendant ce temps, par un compte serré de 2-1, les Blancs ont battu les Noirs.

La finale du tournoi a permis à l'équipe des Bleus de gagner la médaille d'or par la marque de 2-1 contre les Blancs. Deux marqueurs, Benoît Landreville et Kévin Guérin-Caron, ont donné la victoire à leur équipe. L'unique but des Blancs a été compté par José Carlos, ce qui leur a valu la médaille d'argent. La médaille de bronze fut méritée avec honneur par les Noirs aux dépens des Rouges par le pointage de 5 à 0.



Voilà du monde bien heureux de se retrouver ensemble. Entourant Jean Allard, responsable des communications du Défi sportif '91, Gigi Fiset, présidente de la FSSQ, Monique Lefebvre, directrice de l'ARLPHIM, Luc Michaud et Yvon Deschamps se sont prêtés avec joie à une petite séance de photos.

Montréal reçoit Québec

Un tournoi-invitation opposait le Centre des loisirs des sourds de Montréal représenté par les Bleus, et l'Association des sourds de Québec. Ces deux équipes, fortes de leurs expériences respectives avaient deux entraîneurs de taille: Guy Fredette pour le Centre de loisirs des sourds et Réjean Moffet de l'Association des sourds de Québec. Mais la formation montréalaise devait pour une autre année consécutive prouver sa suprématie en remportant la médaille d'or par la marque de 10 à 1, dans le dernier match de cette série 2 de 3.

La FSSQ au rendez-vous!

La Fédération sportive des sourds du Québec avait délégué ses meilleurs joueurs en badminton. Chez les hommes, Minh Lap Tu a gagné la médaille d'or en battant son adversaire Terry Maloney en finale. La médaille de bronze est revenue à Yannick Lehoux. Chez les femmes, Alice Dulude a cédé son titre de championne 90 à Jo-Anne Bryan.

En tennis de table, Martin Morel a remporté la médaille d'or tandis que son co-équipier Eric Morel recevait la médaille d'argent.

Les finalistes en badminton et en tennis de table représenteront le Québec lors des Jeux Forestiers à Brandford, Ontario, au mois d'août.

«Jusqu'au bout» slogan de l'édition 91 représente bien la volonté des athlètes sourds du Québec. Bravo à tous ces participants qui méritent nos plus sincères félicitations. Et à l'année prochaine pour un autre Défi sportif, prévu du 27 avril au 3 mai 1992. ■



Benoît Landreville s'est vu décerner la plaque de l'athlète sourd par excellence du Défi sportif '91 par le porte-parole officiel du Défi sportif depuis sept ans: Yvon Deschamps.



Rangée du haut, de G. à D.: Élias Roël, Giovanna Piazza, Judi Richards, Huguette Caron, Gigi Fiset, Yvon Deschamps, Sylvette Jacques, Jordens St-Hilaire, Gustavo Mosquera. Rangée du bas, de G. à D.: Benoît Landreville, Luc Michaud, Rémi Maltais, Guy Fredette, Monique Lefebvre.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE

(suite et fin)



Le Centre des loisirs des sourds de Montréal est sorti vainqueur du tournoi-invitation de hockey cosom. M. François Mondou de IBM Canada remet la coupe à Gustavo Mosquera, de l'équipe des Bleus.



**CHAMPIONNAT CANADIEN DE 1991
DE VOLLEYBALL
MASCULIN ET FÉMININ DES SOURDS
DU 1^{er} AU 3 NOVEMBRE 1991
EDMONTON, ALBERTA**

(Au gymnase principal de l'Université de l'Alberta)

Billets combinés:	ADULTE	ÂGE D'OR	MOINS DE 12 ANS
Inscription:			
Frais d'inscription, livret du programme:	6,00 \$	3,00 \$	3,00 \$
Soirée sociale (samedi soir - à la porte):	10,00 \$	5,00 \$	—
Faisons connaissance (jeudi soir - à la porte):	5,00 \$	2,50 \$	—
Admission au match:			
Série de qualification (à la porte):	5,00 \$	2,50 \$	2,50 \$
Série éliminatoire (à la porte):	8,00 \$	4,00 \$	4,00 \$
TOTAL:	34,00 \$	17,00 \$	9,50 \$

Billets combinés des spectateurs:

Billets achetés avant le 8 septembre 1991:	25,00 \$	11,00 \$	5,50 \$
Billets achetés avant le 8 octobre 1991:	30,00 \$	14,00 \$	7,50 \$

Billets combinés des joueurs:

18 ans et plus: 25,00 \$ (date limite: le 1er octobre 1991).
14 à 18 ans: 15,00 \$ (date limite: le 1er octobre 1991).
Moins de 7 ans: ENTRÉE GRATUITE.

Pour plus d'information, s.v.p. contactez Gigi Fiset, à l'adresse suivante:



Fédération Sportive des Sourds du Québec, Inc.
4545, avenue Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, Succ. "M"
Montréal, Qc H1V 3R2
Tél.: (514) 252-3069 (ATS)
1-800-363-6600 (Voix) (S.R.B.)



Interprète gestuelle

Huguette Caron

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 766-3769

NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS NOS CLIENTS



Pour répondre aux demandes de notre clientèle souffrant d'un handicap auditif ou visuel, nous offrons des services adaptés à ses besoins.

NOUS VOUS DONNERONS LES RENSEIGNEMENTS DÉSIRÉS

Hydro-Québec rend accessibles les communications téléphoniques avec ses clients atteints d'une déficience de l'ouïe, détenteurs d'un appareil de télécommunication pour malentendants (ATME).

Appels de Montréal et des environs : 381-3847
Appels interurbains sans frais : 1-800-361-1297

NOUS POURRONS VOUS AIDER À LIRE VOTRE FACTURE

Les personnes ayant des difficultés à lire, celles qui éprouvent des problèmes de vision, les gens âgés dont la vue a baissé peuvent bénéficier de l'aide du personnel du service de la Clientèle pour lire leurs factures quand ils les reçoivent.

Le numéro de téléphone paraît sur la facture d'électricité.



Hydro-Québec

BESOIN PRÉCIS, ENDROIT PRÉCIS



RÉVEIL-MATIN
ET
SYSTÈME DE LUMIÈRE
ADAPTÉ

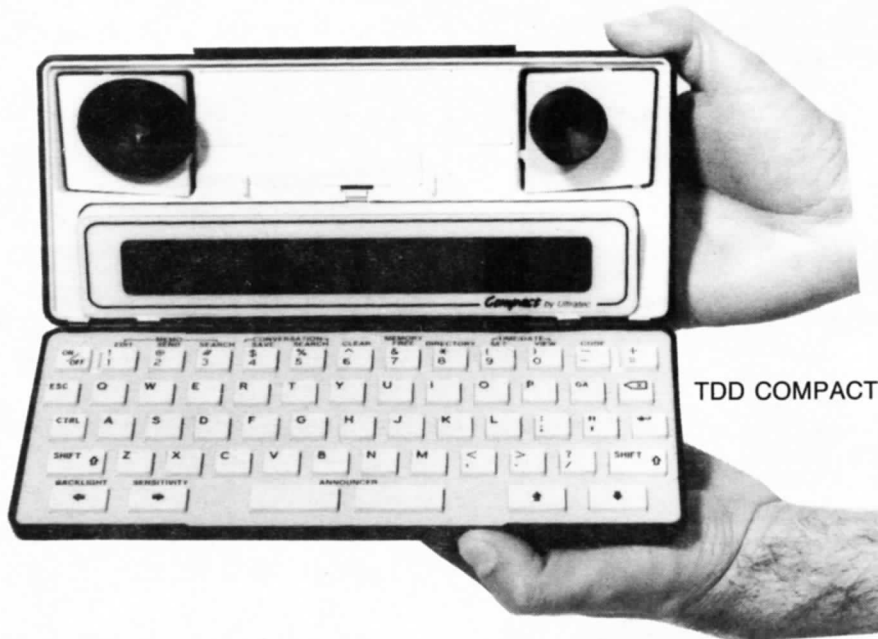


SUPERPRINT

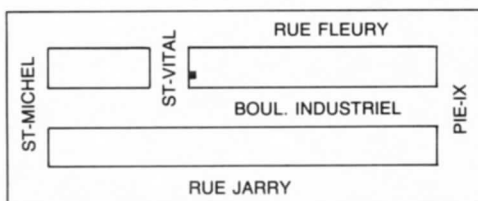


TÉLÉCAPTION 4000

- VENTE
- RÉPARATION
- INTERPRÈTE
GESTUEL



TDD COMPACT



9915 ST-VITAL, MONTRÉAL-NORD
QUÉBEC H1H 4S5

TÉL. : (514) 326-5423
ATME: (514) 326-5429
FAX : (514) 326-6576

TELECOM
A-S
 inc.